



EDITION DE JUILLET 2018

L'édito de Nicolas T

Je ne suis pas branché foot mais comme des millions de français j'ai espoir de voir jouer la France en finale et bien sûr la regarder gagner (2-1). Je ne chanterai pas la marseillaise devant l'écran, je ne bondirai pas à chaque but marqué, je n'exulterai pas au coup de sifflet final, d'autres le feront mieux que moi. Par contre, je serai très satisfait d'avoir écrit un édito qui ne soit pas à côté de la plaque (ou des buts)... Il faut savoir se contenter de peu.

Au moment où j'écris ces lignes, la France a passé les 8èmes. Ouf, c'est plutôt bon signe.

A la Une

Du deux en un

Les containers mis à disposition sont faits pour jeter le verre à l'intérieur et non le déposer à l'extérieur. Plus propre, cela évite aussi les risques de blessures ou de crevaisons.

La nouvelle loi sur la protection de l'environnement et de la nature (Zero phyto) ne permet plus de « désherber » comme on pouvait le faire auparavant avec des produits chimiques : c'est un respect de l'écologie, une victoire de « mère nature » qui a un « prix » sur « l'aspect nickel » de nos rues. D'autres méthodes s'y substituent, par exemple l'arrachage à la main.



Actu du mois :

- Vacances scolaires pour tous à partir du Vendredi 6 juillet ;
- Réunion publique sur l'adressage, l'aménagement du centre bourg et questions diverses le Jeudi 12 Juillet à 20h00 ;
- Début des travaux au presbytère pour la sécurisation de la charpente ainsi que pour l'aménagement de l'ancienne agence postale en logement.

Bon à Savoir :

Rôtisserie

Tous les dimanches de 7h30 à 13h, « poulet rôti » sur commande (06.80.93.00.44) devant la boulangerie, Avenue des Vignes.

Boulangerie (RAPPEL et INFOS)

Pour la période estivale, durant tout le mois d'Août, la boulangerie restera ouverte 6j/7 mais uniquement le matin (7h30/13h). Avec une fermeture pour le pont de l'assomption (et non ascension, désolée pour l'erreur du mois précédent, en espérant que tout le monde avait compris.) soit du dimanche 12 Août à 13h au mercredi 15 août inclus.

Patrick et Véro prennent à présent 6€ et vous proposent des sandwiches suffit comme pour les gâteaux de 05.63.60.28.09.



aussi la carte bleue au-delà de pour vos pique-niques d'été. Il passer commande au :

A découvrir : croustade aux pruneaux à la crème meringuée.

Infirmières

En plus des visites à domicile, les infirmières peuvent vous recevoir sur place au cabinet. Toujours sur rendez-vous.

Ostéopathe et énergéticienne

Chacune avec sa méthode, elles peuvent être aussi, pourquoi pas, complémentaires !

Pauline et Corinne vous attendent pour une séance de « remise sur pied chargée à bloc ».

Il n'y a plus qu'à pousser la porte !!!



07.60.88.50.47

Pauline



07.86.46.30.54

Corinne

ADMR

Une équipe dynamique et à vous aider (ménage, garde accompagnement à domicile, ...):



polyvalente, toujours prête d'enfants, aide et 06.32.90.29.92

Les belles réalisations d'associations Sénouillacoises

Les quilles et le foot loisirs

« Quand on veut, on peut »



Quilles et ballon de foot : C'est pareil ? Non

Un point commun ? Non : foot à 7 ou 11 joueurs, quilles seul ou en double.

Un lieu commun ? OUI !!! Le stade municipal, vous savez, là-bas en bas, le long de la voie ferrée et après les étangs de lagunage.

Vestiaires, douches, stockage de matériel existaient déjà, mais il manquait un petit quelque chose pour s'y réunir et partager un moment de convivialité avant ou après les entraînements ou les compétitions.

Volonté commune, réflexion partagée et surtout travail d'équipe !!

De la conception à la réalisation, tout a été pensé et fait en commun.

Une fois le projet ficelé, ils l'ont présenté à la mairie pour voir la faisabilité. Seules sollicitudes : achat du matériel qui allait leur manquer (après recherche au moindre coût) et l'aide des 2 agents municipaux pour couler la dalle. Validé par le conseil municipal, le train se met en marche.



Hop hop, le coup de sifflet retenti un samedi matin, c'est parti : des joueurs des 2 équipes, des 2 associations se sont « mis au travail » le week end sur leur temps libre (avec roulement selon les disponibilités de chacun) et en quelques semaines avec un peu d'huile de coude, à la sueur de leur front et dans la bonne humeur, l'agrandissement était fini.

Une belle réalisation, un beau travail d'équipe et de partage entre 2 associations Sénouillacoises. Un bel exemple de coopération !

L'inauguration a eu lieu lors de la fête des quilles, samedi 30 juin, sous le soleil.



L'aire Del Mas

Aménagée par l'association [Les Amis de St Martin et Mauriac](#)

Par ces belles soirées d'été, pour un pique-nique en famille ou avec des amis, pensez à l'aire d'El Mas, dans votre commune, près du château de Mauriac avec vue sur le château de Salettes. Aménagé avec des table-bancs. Accessible aux personnes à mobilité réduite, cet espace peut être un point de rencontre entre jeunes et moins jeunes, valides et moins valides.

Reste à vous de faire les premiers pas dans la démarche et d'en profiter.



Un mois de Juin, aux week end « remplis »

Apéro concert organisé par l'APE

Soirée Théâtre organisée par l'association du Théâtre

Atelier sur la communication organisé par l'association des

Soc en herbe

La fête de la St Pierre organisée par le comité Sénouillacois

La fête des quilles organisée par l'association des quilles

Et toutes les autres activités habituelles...

Tonton pizza, chez Cédrik

Sénoouillac voyait arriver Cédric le jeudi en fin d'après-midi avec son camion vert et rouge...

Les commandes affluaient, les gens défilaient ou restaient souvent discuter un instant le temps de la cuisson mais surtout pour le simple plaisir de partager un moment. Salées ou sucrées, il faisait valser sa carte au fil des saisons. Il y en avait pour tous les goûts, pour toutes les occasions (repas entre amis, en famille, réunion, ...)

Malheureusement, Cédric est parti dans son sommeil, à seulement 44 ans, le mercredi 27 juin... emportant avec lui son joli camion et tous ces temps de partages et de vie que sa venue suscitait sur la place.

Les obsèques n'ayant pas lieu dans la région, une urne a été déposée à la mairie pour ceux qui souhaitent témoigner un geste à son entourage.

Petit jeu :



JAMBON

CHORIZO

BASILIC

CALZONE

PATE

NEPTUNE

NICOISE

ROYALE

GERCOISE

BUFFALO

SAVOYARDE

TOMATE

LARDON

CREOLE

FROMAGE

Les petites infos sympas

Dictons et proverbe :

En juillet, l'eau de la piscine devrait être ok

Cœur sans amour, jardin sans fleur

Ne perds jamais espoir. Lorsque le soleil se couche, les étoiles se lèvent

L'astuce : Un anti moustique naturel :

- ✓ Prenez un citron vert et coupez le en 2 ;
- ✓ Dans chaque moitié, plantez une dizaine de clous de girofle ;
- ✓ .Placez les demi-citrons au centre de la pièce de votre choix : les moustiques ne viendront plus vous déranger !!

Les moustiques détestent l'odeur du citron et des clous de girofle. Cette association constitue donc un répulsif naturel très efficace (vous pouvez maintenant déguster votre demi pêche avec modération mais détendu).

La date du mois : Assomption, le 15 Août : Cette fête célèbre la montée au ciel de la Vierge Marie, mère de Jésus-Christ. Il ne faut pas la confondre avec l'Ascension, célébrée quarante jours après Pâques et marquant la dernière rencontre de Jésus avec ses disciples après sa Résurrection avant son élévation au ciel.

Aux origines...

Il faut remonter dans l'histoire de France pour comprendre l'origine de ce jour férié si particulier. La fête religieuse est reconnue comme telle au XVIIe siècle par le roi Louis XIII. Sans héritier après vingt ans de mariage, il demande à ses sujets de faire, dans chaque paroisse, le 15 août, une procession afin d'avoir un fils. Le miracle a lieu. Louis XIV naîtra l'année suivante.

En guise de reconnaissance, en 1638, le roi publie l'Edit officiel qui déclare prendre la Vierge comme protectrice et patronne du Royaume. Le 15 août devient alors fête nationale. Et un jour férié.

Blagounette :

.C'est un mec qui dit à un autre :

- Tu as déjà vu une tomate chanter ?
- Non mais j'ai déjà vu une carotte rapper !





Écobuage

En cette période estivale qui débute, je pense qu'il est important de vous rappeler que l'interdiction de brûlage à l'air libre de déchets verts (élément issu de la tonte de pelouse, taille de haies et d'arbustes, résidus d'élagage) est interdits sur tout le territoire du département. Ces déchets doivent être compostés sur place, broyés ou amenés en déchetterie.

Par exemple, 50 kg de déchets verts brûlés dégagent autant de particules nocives que 3 mois de chauffage d'un pavillon au fioul ou bien l'équivalent de 60000 km parcourus par une voiture diesel récente (source préfecture).

Tous ces écobuages peuvent être aggravés si les conditions climatiques et/ou topographiques sont défavorables et provoquer des nuisances olfactives vis-à-vis du voisinage.

Nous vous rappelons que la période d'interdiction de brûlage s'étend du 1^{er} Mai au 31 Octobre et est soumise à une déclaration en mairie le reste de l'année. Les sanctions pénales de non-respect de la réglementation vous exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros.

Soyons écoresponsables en ne pratiquant pas ou plus l'écobuage.



Les conseils de notre paysagiste



Juillet au jardin

Vous avez acheté tous vos plants potagers ou d'agrément et vous les avez mis en place au jardin ou autour de la maison.

Alors au jardin, il est temps de faire un binage régulier pour désherber mais aussi pour éviter de trop arroser.

Si vous devez arroser faites-le en soirée pour que les légumes profitent de l'humidité du sol la nuit.

Eclaircissez vos semis de carottes, salades, radis rouge, etc..

J'espère que vous n'avez pas oublié de mettre des tuteurs aux salades et de pailler le sol.

Buttez les haricots, les pommes de terre et autres.

A la fin du mois pensez à planter les choux et poireaux d'hiver, faites vos semis de radis noir, de radis de chine et de mâches pour une récolte en automne.

Récupérez les stolons enracinés de vos fraisiers pour remplacer les anciens ou agrandir vos carrés de fraises.

Pensez à traiter avec de la bouillie ou bien avec du purin de prêle ou d'ortie.

Bonne récolte.

Il y a toujours quelque chose à faire à Sénoillac !

- Jeudi 5 Juillet : Réunion mensuelle à 14h de l'Association Génération Mouvement ;
- Dimanche 8 juillet : Messe à 10h30 à l'église St Pierre ;
- Jeudi 12 juillet : réunion publique à la salle des fêtes à 20h00 : Sujets abordés : adressage et aménagement du centre bourg ;
- Dimanche 12 Août : Messe à 10h30 à l'église St Pierre ;
- Samedi 2 Septembre :
 - Marché gourmand organisé par le comité Sénoillacois ;
 - Forum des associations.

Transport à la demande



Sur réservation et selon une grille horaire, le transport à la demande vient vous chercher à l'arrêt le plus proche de votre domicile et vous conduit vers les villes d'Albi, Gaillac, Graulhet, Lavaur et Lisle-sur-Tarn.

Côté associations

Vacances pour tous, édition spéciale à suivre en août et forum des associations le Samedi 2 septembre.